

Là, on verra des chômeurs—il y en a actuellement 500,000 au Canada—qui chercheront un emploi, et leur rémunération s'ajoutera à leur sécurité sociale, mais la sécurité sociale sera garantie à tout le monde. Si une personne gagne \$10,000, on ne lui enlèvera pas ses \$3,000 de sécurité sociale.

C'est le contraire qui se produit aujourd'hui. Actuellement, si l'on touche des allocations de bien-être social, on se surveille pour ne pas travailler. Nous voyons même des femmes de vie, à Montréal, recevoir de l'assistance sociale, en plus des gains qu'elles font, ou des salaires qu'elles peuvent recevoir d'entreprises diverses.

Monsieur le président, le système actuel d'assistance sociale encourage la paresse et la malhonnêteté. Nous devrions le remplacer par un régime de sécurité sociale qui encouragerait l'honnêteté, le travail et l'initiative personnelle de chaque citoyen canadien.

Cela, on ne le comprend pas encore. Nous entendons des gens ridiculiser nos propositions. L'autre soir, j'entendais le député de Papineau (M. Ouellet) nous dire que cela coûterait 18 milliards. Il en coûtera plus que 18 milliards de dollars bientôt pour faire face aux révolutions qui sont en train de s'organiser à travers le Canada. A ce moment-là, ce sont les députés présentement assis du côté du gouvernement ou de l'opposition qui se «mordront les pouces» et se diront: Nous n'avons pas eu le courage d'intervenir alors qu'il était encore temps.

On entend dire, aujourd'hui, que la majorité silencieuse ne bouge pas. Or, la majorité silencieuse commence ici, au Parlement, là où l'on n'a pas le courage de se lever, là où l'on se permet de rire de ceux qui apportent des solutions concrètes, des solutions qui font appel à l'intelligence de l'être humain, au lieu de faire appel à l'intelligence du gars qui va donner son vote aux prochaines élections, en échange contre une pitance du bien-être social.

Monsieur le président, les articles 109 et 110 ne changent rien dans l'ensemble économique du Canada. On entendait, l'autre jour, le ministre des Finances (M. Benson) annoncer une diminution de 3 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers. Si un citoyen canadien paie \$300 d'impôt, il sera soulagé de \$9 dans un an, soit de 75 cents par mois. S'il paie \$200 d'impôt par année, il sera soulagé de \$6, soit de 50 cents par mois. Et les députés libéraux diront: Nous avons été généreux pour le peuple canadien.

**Une voix:** Bravo!

**M. Caouette:** C'est cela, un stupide! Je vois un député libéral applaudir. Il ne sait pas pourquoi il applaudit, mais il applaudit. Il trouve cela drôle; il est du côté libéral!

Monsieur le président, on peut rire, on peut prendre nos suggestions à la légère, mais des choses s'en viennent au Canada—nous en avons déjà eu des exemples—qui nous feront voir exactement ce qu'on a connu dans des pays communistes et socialistes, le gouvernement n'aura pas eu le cœur de prendre position et de poser les gestes au bon moment. On a peur de prendre des décisions. On a eu peur, encore récemment, de prendre des décisions comme peuple libre, comme citoyens libres.

Hier soir—et cela n'a rien à voir avec l'exemption d'impôt au Canada—on admettait la Chine communiste au sein des Nations Unies. Sait-on que la Chine communiste

[M. Caouette.]

est devenue communiste par des terroristes, des bandits et des meurtriers? Et on les reconnaît aux Nations Unies, alors qu'on soulève les Forces canadiennes contre une douzaine de felquistes ou de gens qui «plantent» des bombes à Montréal. Le premier ministre du Canada est prêt à accepter ces gens-là avec des gants blancs dans l'Organisation des Nations Unies.

**Une voix:** Bien oui!

**M. Caouette:** Quand surviennent des troubles à Montréal, on dit qu'il s'agit de mauvais garnements.

Je vois que le président se lève. Cela indiquerait que je suis en dehors du sujet, et j'y reviens immédiatement.

• (9.00 p.m.)

[Traduction]

**M. le président:** Il m'est apparu que les derniers propos de l'honorable député auraient pu quelque peu manquer d'à-propos, mais de toute façon, je l'ai interrompu pour l'informer que son temps de parole était écoulé.

**Des voix:** Continuez.

**M. le président:** A l'ordre. L'honorable député peut bien sûr poursuivre s'il y a consentement unanime du comité.

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. le président:** Il n'y a pas consentement unanime. L'honorable député de Parry Sound-Muskoka invoque-t-il le Règlement?

**M. Aiken:** Non, je me lève pour prendre la parole, monsieur le président. J'étais tout à fait disposé à permettre à l'honorable député de Témiscamingue de poursuivre, mais je vois qu'il n'y a pas eu consentement. Je lui céderai donc la parole maintenant de sorte qu'il puisse poursuivre.

**Des voix:** Bis.

[Français]

**Des voix:** Encore.

**M. Caouette:** Monsieur le président . . .

**Une voix:** La démocratie à l'œuvre!

**M. Caouette:** Je remercie mon excellent ami du parti conservateur progressiste d'avoir suggéré que je continue mes remarques, mais je n'abuserai pas de cette courtoisie. Je félicite le député de je ne sais quelle circonscription.

**Une voix:** Parry Sound-Muskoka.

**M. Caouette:** L'honorable député de Parry Sound-Muskoka (M. Aiken). Je crois qu'il deviendra créditiste éventuellement.

Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de retenir le comité davantage. Je parlais tout à l'heure des Nations Unies, ce que tout le monde sait. Les libéraux le savent, et nous le savons. L'an dernier, j'ai été un des plus fervents adeptes de l'utilisation de l'armée canadienne pour mater les terroristes à Montréal, à l'occasion de la crise d'octobre.